



2^{ème} conférence parlementaire du 10 mars 2016

Contributions du travail social et des formations sociales en France et à l'international

Organisée à l'initiative de Patricia Adam, Martine Carrillon- Couvreur, Christophe Sirugue et des députés du Groupe Socialiste Républicain et Citoyen (SRC) en partenariat avec l'UNAFORIS et le Cnam

Ouverture de la conférence

- **David Habib, vice-Président de l'Assemblée nationale**



Nous apprécions le travail de Martine Carrillon-Couvreur, qui a décidé de tout faire pour qu'il puisse y avoir une confrontation publique entre l'action publique et le terrain.

En période de crise, il est difficile d'avoir une vision exhaustive de ceux qui font des actions sociales, dans le cadre de mon mandat j'ai pu voir la difficulté de ces métiers. Mais quoi qu'il arrive nous avons besoin les uns des autres.

- **Martine Carrillon-Couvreur, députée de la Nièvre, vice-Présidente de la Commission des Affaires sociales**



C'est la deuxième édition de ces rencontres. Nous avons voulu mettre sous les projecteurs l'action des travailleurs sociaux. Cette journée s'inscrit dans la continuité d'une réflexion initiée par Paulette Guinchard en 2010. C'est avec l'UNAFORIS, le Cnam et le Conseil supérieur du travail social que ce projet a pu se faire et je les en remercie.

Nous devons contribuer à la réflexion et apporter notre soutien. L'initiative de cette journée a été prise car il y avait un manque de prise en compte et de parole envers les travailleurs sociaux. Il faut remonter aux années 80 avec Nicole Questiaux pour trouver un texte de référence sur ce sujet. La société inclusive en construction nous rappelle que chacun doit pouvoir trouver sa place et participer aux décisions le concernant.

Aujourd'hui il ne suffit plus de répondre à la sollicitation « *que faites-vous pour moi ?* » mais à la question « *que pouvons-nous faire ensemble ?* »

Cela ouvre de nouvelles perspectives, des nouveaux droits. De nouvelles coopérations sont aujourd'hui indispensables. Des travaux importants ont été réalisés ces deux dernières années sous le pilotage du Ministère des Affaires sociales.

Je voudrais adresser à Brigitte Bourguignon tous mes remerciements pour son rapport et pour la suite de ses travaux. En octobre dernier, le Plan d'action a été présenté par le Premier Ministre. Ainsi, depuis trois ans, nous travaillons sur de nombreux sujets qui concernent l'action des travailleurs sociaux et l'action sociale au sens large.

Je voudrais profiter de cette journée pour vous faire une annonce. Pendant que nous travaillions ensemble sur la question du travail social, nous avons aussi préparé avec Sciences Po Paris et la CNSA un colloque national sur la *question des fragilités et des vulnérabilités* et les missions des politiques publiques dans les années à venir. Il se tiendra le 23 juin prochain, ici, à l'Assemblée.

• **Ségolène Neuville, secrétaire d'Etat chargée de la Lutte contre l'Exclusion et des Personnes handicapées**



Je voudrais dire quelques mots sur le plan d'action sur le travail social. Le début de notre système d'action social s'est construit petit à petit dans l'après-guerre. Depuis, les modes de vie ont changé, l'organisation de la France aussi. Par exemple les départements ont eu plus de place dans le travail social ou les régions dans la formation. Des besoins nouveaux sont apparus, mais aussi des nouvelles réponses qui ont pu conduire à mieux accompagner le handicap, la perte d'autonomie et à favoriser l'insertion des femmes dans le marché du travail.

Nous avons le meilleur système de protection social au monde mais aussi le plus complexe. Il y a eu les Etats Généraux du travail social et grâce à eux les travailleurs sociaux ont pu alerter les pouvoirs publics sur une perte de sens de leur métier. C'est pourquoi nous avons présenté un plan d'action avec Marisol Touraine et la participation des citoyens, régions, départements et acteurs sociaux.

L'objectif est de réduire les démarches des citoyens. Il comporte trois parties :

Renforcer la participation des citoyens,
Mieux organiser les politiques publiques entre elles pour promouvoir le développement social,
Moderniser la formation et la valorisation du travail social.

A titre d'exemple ce plan prévoit la mise en place par l'Etat et les départements du premier accueil social inconditionnel de proximité dans tous les départements. L'idée est d'avoir recours à un premier niveau d'information rapidement et d'être bien orienté ensuite. Le plan prévoit aussi, ce qui sera une expérimentation, les référents de parcours qui démarreront en 2016. Ce référent servira à prendre en compte l'ensemble des difficultés de la personne et pourra faire le lien entre les différentes administrations.

La deuxième partie de ce plan vise à mieux organiser les politiques publiques, notamment concernant le développement social. Les formations continues et communes seront facilitées pour certains professionnels. La question de la formation est centrale, donc le troisième axe du plan se donne cinq ans pour moderniser la formation et mettre en valeur les métiers du travail social. Le protocole prévoit aussi que les fonctionnaires relevant de la filière sociale auront une revalorisation à partir de 2018 du fait de leur diplôme niveau licence et du niveau des missions exercées. Ce plan d'action est concret et ambitieux. Ce plan va s'étaler sur plusieurs années donc les acteurs doivent se l'approprier car les ministres et les députés peuvent changer alors que les professionnels, eux, restent. Il était important de redonner du sens et des perspectives au travail social, redéfinir sa place, mais en remettant au cœur du projet l'humain et le citoyen. Toutes les conditions sont réunies pour que nous puissions réussir. Enfin, dans les valeurs de la république nous ne parlons pas assez de la fraternité, portons cette valeur plus fortement.

Table ronde : « Les personnes au cœur des pratiques du Travail social », animée par Robert Bergougnan, Directeur ERASME-Toulouse, représentant l'Unaforis à l'international



• **Christophe Sirugue, député de Saône et Loire**

Nous sommes aujourd'hui dans une démarche qui doit nous faire considérer ce que nous pouvons faire ensemble. Cela est un enjeu d'appropriation des politiques publiques et un enjeu de compréhension du sens de l'action publique. Nous devons toujours concilier ces objectifs. Le Premier Ministre m'a confié une mission sur l'évolution des minimas sociaux avec le souci de la simplification, c'est à dire faire en sorte que les travailleurs sociaux soient pris en compte et que les bénéficiaires puissent s'approprier ces dispositifs. Les personnes destinataires de ces dispositifs doivent donc y être associées. Je pense qu'il est important d'avoir ce lien permanent pour avoir du sens. En plus de la simplification, il y a aussi à prendre en compte l'architecture entre les différents acteurs et notamment avec les acteurs institutionnels. Il faut simplifier cette architecture, il faut de la clarification. Troisième élément, je crois beaucoup au rôle du monde associatif. Ces associations regroupent la parole des bénéficiaires. Il faut donc une co-construction entre les élus et les associations. Aujourd'hui nous ne pouvons plus faire évoluer les politiques publiques sans y associer tous les acteurs.

• **Françoise Dumas, députée du Gard**

J'ai été travailleur social durant dix ans et je voudrais tout d'abord vous rendre hommage. Ce qui nous motive c'est de vouloir changer les choses et d'apporter un peu de bien être à la société dans laquelle on vit. C'est aussi cette volonté qui nous a guidées avec Annie Le Houerou dans notre travail sur la réforme de protection de l'enfance. Cette réforme s'est construite dans l'esprit de la Convention internationale des droits de l'enfant guidée par l'idée qu'il fallait remettre l'intérêt de l'enfant au centre de nos pratiques. Nous avons notamment travaillé la question des mineurs isolés et leur accueil dans les départements. Concernant la citoyenneté elle ne peut se mettre en œuvre qu'avec ceux qui sont capables de questionner nos pratiques et nos responsabilités car ils sont les plus à même de soulever les difficultés que rencontrent nos concitoyens. Enfin j'aimerais vous interroger. En pratique, comment pensez-vous que l'on peut adapter le suivi des individus ? Comment peut-on utiliser les réseaux sociaux ? Comment abordez-vous la question de la laïcité dans votre travail quotidien, dans votre formation ? Au final, ce qui compte c'est la reconnaissance des individus, dans leur existence, dans leur unicité. Saint Exupéry disait que c'est le temps que l'on consacre à sa Rose, qui fait sa Rose si importante. Est-ce que la question de la

citoyenneté et de l'importance que l'on accorde à l'autre ne passe pas par sa reconnaissance et la disponibilité que l'on lui accorde ?

- **Raoul Dubois, membre du Conseil consultatif des personnes accueillies (CCPA)**

Les députés ont parlé de fraternité, de faire ensemble, et cela nous parle et nous sommes certains qu'à travers le conseil consultatif des personnes accompagnées notre action s'inscrit pleinement dans le débat sur la citoyenneté.

Ce CCPA est créé en mars 2010, il est composé de personnes accueillies, de bénévoles, d'institutions et de représentants de l'administration. Son but est de permettre aux personnes accueillies ou accompagnées d'être des citoyens à part entière et de participer aux politiques publiques par des échanges, mais c'est aussi de faire de la participation un outil de lutte contre l'exclusion. Ses actions avaient pour but d'organiser des rencontres avec les instances nationales par exemple, avec le ministère du logement, mais aussi des participations à des travaux, des colloques ou séminaires. Il nous a paru important d'avoir des déclinaisons dans les régions pour être au plus près des personnes.

Quelques mots sur le CCRPA sur Nord-Pas-de-Calais. Il fonctionne sur un système d'entrées-sorties permanentes, un accès libre. Son but est de porter collectivement la parole des personnes accueillies dans les institutions, de changer le regard sur les personnes et de participer à l'élaboration des politiques. Le CCRPA est désormais un interlocuteur connu mais il faut avancer encore plus loin et écouter les personnes concernées encore mieux. Nous sommes d'accord avec le fait que le travail social n'est pas un assistantat. Nous ne sommes pas des assistés nous avons juste eu besoin d'une aide sociale à un moment donné.

- **Dominique Calonne, vice-président du collectif des SDF de Lille**

Le CCPA et CCRPA sont enrichissants pour les personnes accompagnées, ils permettent de mieux connaître les structures et ils font ressortir encore plus la citoyenneté de ces personnes. C'est une reconnaissance réelle des personnes accompagnées et la construction d'une réelle parole collective. Il y a encore beaucoup de travail pour une participation de tous. Aujourd'hui il y a encore des résistances. Je conclus avec la phrase de Nelson Mandela : « *ce qui est fait pour moi mais sans moi, est fait contre moi* ». Le collectif des SDF de Lille a été fondé en 2011. Au départ nous avons commencé par faire uniquement de l'administratif, puis on a commencé à aider à reloger des SDF. Nous sommes à environ 200 relogements aujourd'hui.

- **Corinne Clermont, représentant « Nous Aussi », Association des personnes handicapées intellectuelles**

Je trouve dommage que madame la ministre soit partie car cela aurait été important qu'elle puisse entendre ce nous nous disons. « Nous Aussi » est une association qui représente les personnes déficientes intellectuelles, avec 35 délégations en France et 600 membres. Nous voulions nous représenter nous-mêmes. Nous sommes des personnes à part entière, nous avons les mêmes droits que tous les citoyens. C'est ce qui est écrit dans la convention internationale des droits des personnes handicapées signée par la France. Les professionnels doivent changer leurs attitudes, ils ne doivent pas décider les choses à notre place, doivent croire dans nos capacités et aussi respecter notre vie privée. Nous sommes les experts de notre handicap. Le choix final doit rester le nôtre. Nous faisons des interventions qui sont appréciées par les professionnels et les étudiants afin de leur faire comprendre notre situation. Le projet personnalisé doit venir de nous. L'entraide des pairs est aussi utile mais doit être volontaire et doit être accompagnée d'une formation. Il faut aussi faire de la sensibilisation auprès du jeune public et des adultes car la déficience intellectuelle est encore mal connue en France.

Echanges avec la salle



Intervenant du public : Je suis une femme, assistante de service social, et aujourd'hui directrice d'une association. Le travail social travaille à redonner leurs droits et de la dignité aux personnes auprès de l'administration. Cette administration se présente souvent comme toute puissante et arbitraire, laissant les personnes dans une situation d'administrées et je trouve que cette question est essentielle dans la construction du travail social en France. Or cela est différent dans d'autres pays.

Intervenant du public : Ce que j'ai entendu, « *faire avec eux et pas contre* », cela n'est pas nouveau et se disait déjà à la libération par l'Abbé Pierre. J'ai aussi trouvé les intervenants pudiques car ils n'ont pas dit « avec quoi » on pourrait faire, les moyens financiers ont été éludés or cela est une question centrale.

Intervenant du public : je suis travailleur social depuis 6 ans. Je regrette que la ministre soit partie car mes propos auraient concerné son introduction. Nous devons rendre acteur la personne que l'on rencontre. Les dispositifs ne sont qu'un outil pour rompre la pauvreté et précarité que cette personne rencontre à un moment de sa vie. Le référent de parcours m'inquiète car il est déjà présent, c'est l'assistant social. Or dans le nouveau rapport ce peut être un membre de la famille, un bénévole. La perte de sens du travail social existe aujourd'hui, nous n'avons aujourd'hui plus le temps, plus les moyens. La question des moyens est centrale et pourtant on ne l'entend pas. On doit même compter les minutes que l'on passe en entretien. De plus, je ne pense pas que l'on est dans la surveillance des familles, comme s'inquiétait la ministre. Concernant les réseaux sociaux il faut traiter la question du secret professionnel et mieux informer les usagers du droit à l'oubli.

Table ronde : « Les personnes au cœur du développement social », animée par Brigitte Bouquet, Professeure émérite au CNAM



• Marie-Sophie Desaulle, ancienne directrice générale de l'ARS Pays de La Loire, chargée de la mise en œuvre du rapport de Denis Piveteau « Zéro sans solution »

Aujourd'hui, le problème est que, si des orientations ont été actées il n'y a pas toujours de réponse possible car, soit il n'y a pas de moyens, soit parce que la solution est tellement complexe que les moyens actuellement à disposition ne permettent pas de la mettre en œuvre. Je suis chargée dans le cadre de ce projet d'essayer de trouver les modalités d'une résolution de ces problèmes. Qui dit résolution de problèmes, dit qu'on se met autour d'une table et on essaye de résoudre le problème ensemble avec les moyens donnés. Parallèlement, il est nécessaire de faire évoluer les organisations et les pratiques. Le contrat, me semble un meilleur outil car il implique un diagnostic partagé, un objectif et un plan d'action adapté à la réalité de la question. Il s'applique aux établissements de santé et médicosociaux mais aussi entre acteurs d'un territoire qu'ils soient décideurs ou professionnels. Ce projet a une ambition très forte qui est de faire évoluer les pratiques professionnelles afin de pouvoir répondre à des situations précises. Les outils pour le faire sont le contrat, les échanges d'informations et les formations des professionnels. C'est un mouvement de fond, qui va prendre du temps, mais dont nous sommes sûrs qu'il va réussir.

• Maria Théron, militante ATD Quart Monde

Je participe à des universités populaires, des co formations ainsi qu'à la journée mondiale du refus de la misère. Concernant la participation, pour nous qui avons traversé la galère, c'est difficile de participer mais nous aimons pourtant le faire, sous certaines conditions. Il faut faire partie d'une association citoyenne. Nous n'avons donc jamais la possibilité de parler du jour au lendemain. Nous sommes souvent sollicités mais il faudrait qu'on nous donne des informations sur ce que nous y ferons et quels en seront les résultats. Il faut aussi une personne de confiance qui nous accompagne, une personne qui comprenne les personnes ayant vécu. Nous sommes des personnes qui avons des choses à dire, à apporter. Certes nous n'avons pas fait d'études mais pour savoir vivre et expliquer d'où l'on vient on n'a pas besoin d'avoir fait d'études.

- **Didier Dubasque, travailleur social**

Je voudrais revenir sur la question des valeurs qui nous animent. La liberté, l'égalité et la fraternité sont des valeurs centrales. Sur la question de l'assistance, nos députés ont des assistants parlementaires et sont donc « assistés ». De notre côté lorsque nous assistons des personnes en difficultés sociales trop souvent on parle d'assistantat. Donc d'un côté quelque chose de noble et de l'autre de louche. L'assistantat c'est du don et de la compassion mais le travail social c'est aussi un contrat, un accord avec la personne. L'individuel va avec le collectif. On a d'abord la relation de soi à soi, de soi aux autres et enfin de soi à la société. Il faut faire prendre conscience que le travail ensemble est plus fort et que le travail doit se faire en groupe. Ce groupe doit ensuite étudier le public ciblé. Puis, le groupe va rencontrer d'autres personnes, comme des élus, afin de porter au mieux leur action. Je voudrais vous montrer un exemple d'action avec un « arbre social » dessiné dans la salle d'attente où les personnes pouvaient écrire sur les feuilles pour donner leurs sentiments, avis ou conseils. Ce fut un véritable succès.

- **Joëlle Libois, pour l'Association Internationale pour la Formation, la Recherche et l'Intervention Sociale (AIFRIS)**

Il faut préciser que dans ce plan d'action il y a un enjeu très fort sur la formation. Il y a une nécessité de l'action et de la recherche, les deux sont complémentaires. Sur les enjeux internationaux, avec l'AIFRIS nous avons pu observer la réalité des questions de grandes précarités et pauvretés qui traversent tous les pays, avec des inégalités sociales qui se creusent fortement. Cette question-là interpelle fortement le travail social. On s'intéresse aussi à la solidarité et ses multiples formes, et derrière il y a aussi la question de la participation sociale qui doit être réellement organisée à tous les niveaux. La question des financements est aussi importante. On voit arriver des volontés issues du secteur privé pour financer le travail social. Or, celles-ci veulent se concentrer sur certains projets et d'autres pas. La question est : y aurait-il des bons et des mauvaises formes de pauvreté ? C'est le retour d'une philosophie des XVII et XIX emes siècles. La précarité touche les personnes mais aussi des organismes de formation. Sur la pluriprofessionnalité et le travail en réseaux, il est nécessaire de sortir de l'entre soi du travail social. Du point de vue international, le 15 mars sera la journée mondiale du travail social. Il serait intéressant que les institutions et les centres de formations s'intéressent à cette dimension mondiale. Enfin, il faudrait aussi réfléchir à la notion de revenu universel.

Echanges avec la salle

Intervenant du public : je trouve qu'il manque une dimension à tous ces propos : avant toute chose il faut aimer les gens et aimer travailler avec eux.

Intervenant du public : je pense qu'il y a plein de projets qui devraient être mieux mis en valeur. Je crois que ce lien entre les politiques, les professionnels, les centres de formation et les personnes est fondamental. Interrogeons-nous sur les raisons des difficultés de ces coordinations. Enfin, il faut rappeler que nos métiers ne sont jamais simples.

Intervenant du public : je suis frappé qu'on reste à la notion de « développement social », alors que cela le restreint. Nous devrions y incorporer l'économie pour avoir une meilleure crédibilité et plus de compétences. Enfin, à l'international le travail social français est fort reconnu et mérite d'être mieux promu.

Intervenant du public : durant ma carrière j'ai été confrontée à la problématique de redonner l'estime de soi à des personnes. Je me suis tournée vers le travail social avec des groupes afin de réussir ce défi. Cette méthodologie m'a permis de trouver des manières de retrouver les conditions afin de recréer la citoyenneté. L'aide mutuelle est aussi un concept clé. Il faut aussi prendre l'expertise du quotidien dans cette idée de groupe. Il faut utiliser cette méthode.

Intervenant du public : je voulais parler de la liste des référents uniques créée que l'on pourrait simplifier. Il y a un mouvement de fond de déqualification des professionnels. Est-ce que des associations comme l'UNAFORIS vont lutter contre ce mouvement ?

Intervenant du public : sur l'international il y a aussi une réalité, il y a eu le congrès mondial à Melbourne et il n'y a eu que vingt français, idem pour le suivant à Séoul où il n'y aura que vingt français pour 3000 participants. Nous devrions aussi nous rapprocher au sein même de l'Europe. De plus je souligne que 93% de la production sur le travail social est rédigée en anglais et seulement 7% en français.

Intervenant du public : j'ai entendu dans les discussions la question des référents de parcours et de suivi global mais, j'ai l'impression que ce travail est déjà fait par les travailleurs sociaux parisiens depuis des années. La notion de moyen est aussi particulièrement importante et pourtant, quand pouvons-nous nous exprimer sur ce sujet ? De plus, on considère que consacrer du temps aux personnes et les écouter sont les éléments les plus importants. Or, aujourd'hui, nous affirmons tous que nous manquons de temps car le travail est maintenant quantifié. Nous devons nous justifier sur le nombre de personnes que nous voyons, combien de temps nous leur parlons. Le temps et le personnel nous manquent. La situation est catastrophique. Quels moyens nous serons donnés ? Nous, nous sommes les spécialistes des dommages collatéraux des accidents de la vie, or nous n'avons pas les moyens limiter la propagation de ces dommages.

• **Marie-Sophie Dessaulle :** le sujet de la capitalisation des bonnes pratiques est un élément majeur. Je voudrais revenir sur le lien recherche action, intervention et formation car lorsque les personnes parlent de leurs pratiques cela renvoie aussi à la question de l'évaluation. Sur ce point nous avons un travail collectif à faire. Comment fait-on pour évaluer et faire connaître les bonnes pratiques ? Les institutions de formation ont sans doute un rôle à jouer.

Intervenant du public : lorsqu'on regarde l'actualité française et européenne il y a deux enjeux qui ressortent : la question de l'interculturalité et celle de la convention contre la radicalisation violente. La médiation se développe et elle a une place à jouer dans ces deux enjeux.

François Soulages : j'ai été chargé par la ministre Neuville de rapporter le suivi de la mise en œuvre du plan. Nous ferons donc passer toutes les discussions de ce matin au cabinet de la ministre et au député Sirugue. Je veux parler de trois points de travail : le référent de parcours, qui est encore un concept flou. Nous devons aussi être très attentifs aux méthodes d'évaluation qui ne doivent pas être que quantitative mais aussi qualitative or il nous manque aujourd'hui des outils pour cela. Enfin, il y a aussi la question des moyens où la ministre voudrait que l'on fasse mieux avec les mêmes moyens. Nous devons donc continuer à travailler pour prouver qu'un euro investi dans le travail social n'est pas un euro perdu. De ce point de vue je considère que l'investissement du privé dans le social est un danger majeur. Quoi qu'il arrive nous devons continuer ces débats afin que des brassages d'idées se produisent.

Intervenant du public : je voudrais indiquer que le travail social use, il faut donc des lieux pour que des personnes aident les professionnels.

Synthèse et perspectives



• Marcel Jaeger, Le Cnam

Nous assistons à une redéfinition d'une politique du travail social. Le Cnam est à l'intersection des secteurs professionnels et de l'enseignement professionnel et possède la seule chaire de travail social existante. Le fait qu'il n'y ait qu'une seule chaire de ce type n'est pas du tout satisfaisant. Je voudrais signaler aussi qu'une convention sur la participation des personnes accompagnées à la recherche a été signée entre le Cnam et ATD Quart Monde.

Sur le plan institutionnel, il est souvent compliqué de faire passer certaines idées, par exemple lorsqu'il est envisagé que les personnes concernées par l'action sociale contribuent à la formation des professionnels. Or, ces personnes accompagnées ont une véritable légitimité à participer à la formation initiale et continue. Dans le cadre du plan d'action en faveur du travail social, il est prévu de créer des écoles supérieures en intervention sociale en

développant la recherche. Cette idée se fonde sur le constat d'une insuffisance dans la création de connaissances nouvelles. Enfin, en parlant de la citoyenneté il faut faire en sorte d'approfondir le décloisonnement des multiples dispositifs.

Enfin, il est important de pouvoir disposer de lieux de parole et de débat. L'une de nos attentes est la reconstitution d'un conseil ministériel du travail social. C'est l'un des aspects d'une meilleure reconnaissance du travail social, car elle passe aussi par le développement des échanges.

- **Stanley Jacquet, vice-président de l'UNAFORIS**

L'implication de l'UNAFORIS atteste de sa volonté de travailler avec d'autres acteurs, rien n'est possible tout seul. Cette matinée d'échange sur la participation et l'implication des personnes est importante et s'inscrit dans une démarche. Il faut insister sur ce défi de formation et ses enjeux, aussi dans une dimension de recherche et une dimension internationale. Le développement social reste aussi un sujet à explorer. L'UNAFORIS a fait du plan d'action social une priorité de son action. Sur cette idée, les discussions ont montré combien l'implication et la participation des personnes en cause dans le travail social est essentielle. Tant pour les institutions que pour les professionnels. Cette volonté doit s'inscrire dans un projet qui sera élaboré à partir d'une vision démocratique. La participation des personnes est déjà mise en place mais, il faut continuer à la mettre en pratique dans la réalité du terrain. L'UNAFORIS perçoit la réussite de la participation des multiples acteurs. La formation doit aussi participer à la réussite de la coproduction par tous ces acteurs. Enfin, sur les enjeux européens, en juin 2017 se tiendra une conférence européenne organisée par l'UNESCO, l'UNAFORIS et l'association européenne des associations de formation qui traitera de deux sujets : les formations en travail social en Europe et comment faire changer les choses pour un avenir durable.

- **Patricia Adam :**



Martine Carrillon-Couvreur et moi-même avons souhaité poursuivre ces rencontres car l'Assemblée nationale est avant tout un lieu de débat. C'est pourquoi nous attachons beaucoup d'importance à ce que le domaine du travail social trouve sa place parmi nos travaux. A terme, nous ambitionnons de faire des journées parlementaires du travail social un rendez-vous annuel. Grâce à ces journées et aux actions de chacun, j'en suis persuadée, les parlementaires prennent réellement connaissance des problématiques propres au travail des acteurs sociaux. C'est sur la base de ces connaissances qu'un réel travail peut ensuite avoir lieu. Je note toutefois qu'il nous reste encore à faire pour ce qui est de la question de l'évaluation et de la recherche.

Le travail social pourra être reconnu comme une science à part entière dès lors que des chaires dédiées auront été mises en place dans nos universités. C'est une condition nécessaire au développement de la recherche dans ce domaine.